

www.peche63.com

04.73.92.56.29

14 allée des eaux et forêts

Site de Marmilhat Sud

63370 LEMPDES



Edit'Eau

Le mot du Président

Comme vous pourrez le constater au travers des différents articles de cette newsletter, la FDPMA63 continue ses missions de protection des milieux aquatiques et de développement du loisir pêche. En attendant l'ouverture de la truite, c'est l'occasion de vous présenter quelques actions réalisées en 2018 ainsi que quelques nouveautés 2019.

Tant au niveau des élus que du personnel, tous les moyens sont mis en œuvre pour proposer une pêche de qualité aux adhérents des structures associatives.

Bonne lecture.

Guy GODET

Président de la fédération de pêche du Puy de Dôme



Bientôt l'ouverture !



Quoi de neuf dans ma fédé ?

Les premiers hébergements labellisés "Hébergements pêche"

Afin de favoriser l'accueil des touristes souhaitant découvrir la pêche, la FNPF a développé depuis quelques années un label "Hébergement pêche".

Cette démarche émerge actuellement dans le Puy de Dôme et les premiers hébergements viennent d'obtenir leur label fin 2018. *Gîtes de France Puy-de-Dôme* et *Campo Découverte* nous ont aidé dans la mise en place de ces partenariats avec les différents hébergeurs qu'ils réfèrent.

Les hébergements bénéficiant du label ont été sélectionnés en fonction de leur situation à proximité d'un ou plusieurs sites de pêche intéressants, et grâce à certains aménagements spécifiques dont ils disposent (local de stockage matériel, point d'eau, ...).

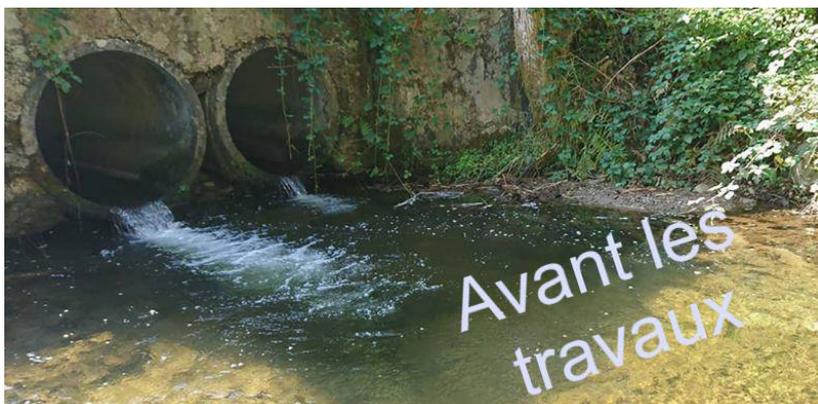
Alors si vous venez dans le Puy de Dôme pour un séjour dédié à la pêche ou si vous venez en vacances avec l'envie de pratiquer la pêche sur nos jolis rivières et plans d'eau, n'hésitez-pas, ces hébergements sont faits pour vous :

- <https://www.gites-de-france-puydedome.com/gites-sejour-peche.html>
- <http://www.campo-decouverte.com/>



Ruisseau des Plantades - travaux d'amélioration de la continuité

La FDPPMA63 en partenariat avec les AAPPMA de Messeix et La Tour d'Auvergne se penchaient depuis quelques temps sur des travaux d'amélioration de la continuité écologique sur le ruisseau des Plantades. L'opération est à présent terminée et les premières truites ont pu gagner les frayères désormais accessibles.



Le ruisseau des Plantades est l'un des seuls affluents de la Dordogne dans les gorges d'Aveze. De plus, il possède un fort potentiel pour la reproduction de la truite fario. Problème : les poissons géniteurs étaient bloqués par une buse infranchissable située à quelques centaines de mètres de la confluence.

Cette buse vient donc d'être remplacée par un pont ce qui permettra aux géniteurs de la Dordogne de gagner les frayères situées en amont (des milliers de mètres carré de surface favorable à la reproduction à nouveau disponibles).



Les travaux, financés par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, se sont terminés juste avant la fraie de cet automne et les premiers poissons ont déjà pu être observés sur les secteurs intéressants.

Un vrai succès pour cette opération dont bénéficieront tous les pêcheurs de notre belle Dordogne !



En bref...

- Le recul des Orleaux vient d'être réaménagé grâce à la municipalité de Vic le Comte afin de favoriser la pratique de la pêche et la connexion avec la rivière Allier.
 - Les travaux sur le plan d'eau de la Croix Percée à Billom géré par l'AAPPMA du même nom sont à présent terminés.
 - La remise en eau du plan d'eau de la Vallée du Bédât à Blanzat a eu lieu.
- Rappel : Pour accéder à ce site, vous devez être en possession de la carte de l'AAPPMA non réciprocaire de la Vallée du Bédât ainsi que de l'option spécifique "plan d'eau".**
- A contrario, la pêche n'est désormais plus possible sur l'étang Pierre Bravard à Courpière, anciennement géré par l'AAPPMA Courpière/Thiers.



Fusion des AAPPMA

Les AAPPMA de Jumeaux et de Brassac les Mines viennent de fusionner.

La nouvelle AAPPMA qui a conservé le nom de Jumeaux gère actuellement les lots de la rivière Allier les plus proches de la Haute Loire, l'étang du Colombier ainsi que les cours d'eau du bassin versant du Cé et du ruisseau des Parcelles.



Nouvelle association de gestion

L'association de gestion *Pêche et Nature du Val d'Allier* vient de naître afin de gérer le site de l'Écopôle du Val d'Allier à Pérignat sur Allier. Elle compte dans ses membres la FDAAPPMA 63. Aussi, les titulaires d'une carte de pêche fédérale **bénéficient d'un tarif réduit pour accéder à cette gravière très intéressante**, où il est possible de pratiquer la pêche de la carpe de nuit et le float-tube, le tout, aux portes de l'agglomération clermontoise.



La Fédération de pêche vous informe



Du nouveau au niveau de la réglementation en 2019

Le principal changement réglementaire entre 2018 et 2019 est représenté par **la modification du quota journalier de truites**. Les AAPPMA ont voté et la majorité des représentants des pêcheurs ont donc choisi **d'abaisser à 4 le nombre de prises journalières dans le Puy de Dôme**.

Les autres changements significatifs sont (liste non exhaustive) :

- Suppression de la réserve totale de pêche sur l'Allier au niveau du seuil de l'A89 ;
- Fusion des 2 parcours no kill sur la Sioule à Montfermy (mouche uniquement)
- Création d'un nouveau parcours no kill sur le Gabacut en aval de la retenue EDF ;
- Augmentation de la période d'autorisation de pêche de la carpe de nuit



Truite de la Sioule sur le PNK de Montfermy



Appui technique et financier des SAPL

Les techniciens et élus de la FDAAPPMA participent à la majorité des politiques publiques mises en œuvre au niveau de la gestion de l'eau (SAGE, Contrats Territoriaux, ...) afin de faire entendre la voix des pêcheurs et des protecteurs des milieux aquatiques.

En plus de l'appui technique qu'elles apportent, les structures associatives de la pêche de loisir (FNPF, Association Régionale, FDPPMA et AAPPMA) participent également financièrement à la mise en œuvre opérationnelle de ces politiques.

En 2018, elles ont permis la réalisation de certains travaux dont voici quelques exemples :

- Travaux de restauration de la continuité écologique sur la commune de St Bonnet le Bourg
- Effacement d'un plan d'eau, restauration d'une zone humide et création d'une passe à poisson sur la commune de Vollore Montagne

Agenda

Samedi

09/103

Ouverture de la pêche de la truite et de la 1^{ère} catégorie

Samedi

16/102

RISE

Festival international du film de pêche à la mouche
Ciné Capitole, Clermont-Ferrand

Samedi

16/102

Ouverture de la pêche sur l'écopôle Val d'Allier

Mercredi

13/103

Reprise des Ateliers Pêche Nature

Samedi

13/104

Assemblée Générale de la FDAAPPMA63

Judi

16/105

Vendredi

17/105

Cours d'eau H2O

Maison des Sports, Clermont-Ferrand
Différents acteurs de l'eau à la rencontre des élèves de l'Académie

Samedi

18/105

Ouverture de la pêche de l'ombre commun



Salon du tourisme MAHANA à Lyon, les 8, 9 & 10 mars

L'ARPARA sera présente sur le salon du tourisme MAHANA en mars pour représenter le tourisme halieutique dans la région !

Le stand présentera les destinations incontournables de la pêche en Auvergne-Rhône-Alpes et l'attractivité de l'ensemble de ses départements en termes de tourisme pêche. Pour cette occasion, nous vous invitons à découvrir le salon et à télécharger votre invitation gratuite.

Salon du
tourisme
Mahana

Lyon
8 > 10 MARS 2019
HALLE TONY GARNIER



TÉLÉCHARGEZ
VOTRE INVITATION

Salon du
tourisme
Mahana

Lyon
8 > 10 MARS 2019
HALLE TONY GARNIER

*À la
découverte
de votre
prochaine
destination*



INVITATION GRATUITE **CLIQUEZ ICI**

TELECHARGEZ VOTRE INVITATION GRATUITE

LE SALON MAHANA, À LA DÉCOUVERTE DE VOTRE PROCHAINE DESTINATION...

Comme chaque année, le salon Mahana s'entoure des meilleurs spécialistes et intervenants du voyage pour partager avec vous des expériences originales et insolites et vous accompagner dans vos recherches d'évasion. Animations festives, culturelles et gastronomiques, jeux concours et conseils pratiques vous donneront un avant-goût de vos futures vacances.

Rendez-vous du 8 au 10 mars 2019 à la Halle Tony Garnier à Lyon.

TELECHARGEZ VOS INVITATIONS GRATUITES



DATES &
HORAIRES



ACCÈS &
TRANSPORTS



LES EXPOSANTS



AJOUTER À MON
AGENDA

Rédaction et photos :
Fédération de Pêche du Puy de Dôme

Conception :
ARPARA

Association régionale des fédérations
départementales de pêche et de protection
des milieux aquatiques de la région Auvergne
Rhône-Alpes

Avec la participation de :
la Région Auvergne - Rhône-Alpes

Newsletter trimestrielle